



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Agence territoriale
Ile-de-France Ouest
27 rue Edouard Charton
78000 VERSAILLES

Versailles, le 6 février 2023

FORET DOMANIALE DE LA MALMAISON

Le Directeur d'agence,

Vu l'arrêté préfectoral des Hauts de Seine en date du 15 juillet 2021,

Vu la nécessité de laisser la libre circulation des batraciens lors de leur migration vers l'Etang de Saint-Cucufa en forêt domaniale de La Malmaison,

DECIDE

La route forestière de Versailles sera fermée à la circulation publique uniquement la nuit de 19 h 00 à 6 h 00 (coucher et lever du soleil) du lundi 13 au 17 février et du lundi 6 au 26 mars 2023 (maximum).

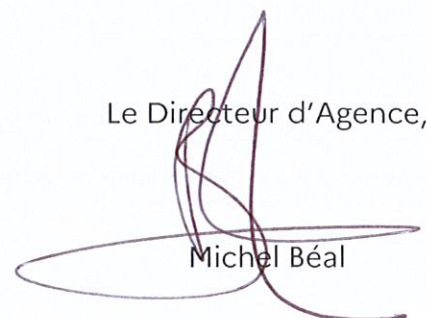
Pour rappel, la route forestière est fermée pendant la période des congés scolaires, du 18 février au 5 mars 2023.

Des panneaux préventifs d'information seront implantés.

La fermeture nocturne ne sera mise en place qu'en fonction des migrations réelles.

Elle sera ouverte temporairement en cas de nécessité décidée conjointement avec les services de sécurité et de secours afin d'assurer leurs missions.

Le Directeur d'Agence,



Michel Béal



Office national des forêts - EPIC/SIREN 662 043 116 Paris RCS

Site internet : www.onf.fr

PEFC 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org